

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 novembre 2019
--

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 4 novembre 2019 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre
 District No 3 - Monsieur Pascal Lessard
 District No 4 - Monsieur Alain Laflamme
 District No 5 - Monsieur Marco Bernard
 District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Anabel Vachon (district No 2) est absente.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 7 octobre 2019
 - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 8 octobre 2019
4. Dossiers en cours
 - 4.1 Réponses aux demandes en suspens
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer - octobre 2019
 - 5.2 Acceptation soumission - Photocopieur aréna
 - 5.3 Gestion des actifs municipaux
 - 5.3.1 Mandat WSP - Acceptation offre de service
 - 5.4 Nouvelle présidente Bibliothèque La Bouquinerie
 - 5.5 Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante - Acceptation des prévisions budgétaires 2020
 - 5.6 Calendrier des séances 2020
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS ET CULTURE

8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 Acceptation soumission - Abrasifs
 - 8.2 Demande d'aide financière au programme FIMEAU
 - 8.3 Nomination - Opérateur mécanicien
 - 8.4 Affichage d'un poste d'auxiliaire
 - 8.5 Approbation des coûts - Amélioration du réseau routier
 - 8.6 Acceptation offre de service WSP - Assistance TECQ et FIMEAU
9. URBANISME
10. INCENDIE
 - 10.1 Autorisation - Mise en vente portion de terrain et bâtisse du 4278, route 112
 - 10.2 Formations pompiers 2020
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. PROCHAINE SÉANCE
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

19-11-7478

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 7 octobre 2019

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 7 octobre 2019 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 7 octobre 2019.

19-11-7479

ADOPTÉ

3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 8 octobre 2019

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 8 octobre 2019 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 8 octobre 2019.

19-11-7479.1

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

Madame Josée St-Pierre nous entretient sur :

- Affichage d'un poste sera traité plus tard lors de la présente séance

M. Pascal Lessard nous entretient sur :

- La préparation hivernale pour la protection de l'aménagement du Talus de la route 112 sera réalisée dans les prochains jours
- Demande de subvention à Hydro- Québec pour convertir notre éclairage au DEL.
- L'activité spéciale d'Halloween fut un succès
- Tournoi RDV aura lieu les 15 et 16 novembre

M. Alain Laflamme nous parle de :

- Usine cannabis : production de cannabis médical
- Fonds de développement : 2 rencontres
- Régie intermunicipale : 1 rencontre

M. Marco Bernard nous fait un suivi :

- Pompiers : 5 appels dont 1 assistance
- Comité consultatif d'urbanisme : une demande de dérogation mineure de Sylvain Poirier

Madame Émilie Roberge nous entretient sur :

- Comité de gestion : 1 rencontre

M. François Baril s'exprime au sujet de :

- 1 rencontre incendie
- 2 Conseils des Maires
- OHA : nouveau directeur Mathieu Fontaine
- Rencontre avec des citoyens
- C.R.T. restreints
- Rencontre pour loisirs avec Sacré-Cœur-de-Jésus
- Rencontre avec WSP en lien avec FIMEAU et TECQ
- Rencontre Biblio nouvelle présidente

4.1 Réponses aux demandes en suspens

Il y a du manganèse dans les puits mais pas dans le réseau.

Suite à la correspondance reçue le mois dernier de la part du Ministère des Transports, un panneau de circulation piétonnière fut enlevé par les responsables du MTQ.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer - octobre 2019

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois d'octobre 2019 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 325 293,78 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois d'octobre 2019 au montant de 281 278,06 \$, un montant de 44 015.72 \$ pour les prélèvements de salaires d'octobre est également approuvé.

19-11-7480

ADOPTÉ

5.2 Acceptation soumission - Photocopieur aréna

ATTENDU que le contrat de location du photocopieur situé au Centre des loisirs Desjardins se termine en décembre 2019;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU que le fournisseur Bureautique Reno a déposé la soumission la plus économique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marco Bernard d'accepter la soumission de Bureautique Reno pour location d'une durée de 60 mois, avec service, d'un photocopieur pour le Centre des loisirs Desjardins au coût de location mensuel de 83 \$ plus le coût des copies.

19-11-7481

ADOPTÉ

5.3 Gestion des actifs municipaux

5.3.1 Mandat WSP - Acceptation de l'offre de service

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme d'accepter l'offre de service de WSP No P-18-11030-49 au coût de 9 000 \$ plus taxes pour convertir les données du plan d'intervention de la Municipalité en format de base de données géoréférencées et offrir une formation sur la gestion du plan d'intervention à l'aide de l'application *NosACTIFS*.

19-11-7482

ADOPTÉ

5.4 Nouvelle présidente - Bibliothèque La Bouquinerie

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la nomination de madame Johanne

Lessard à titre de présidente de la bibliothèque La Bouquinerie suite à la démission de madame Paule Vachon.

19-11-7483

ADOPTÉ

5.5 Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante - Acceptation des prévisions budgétaires 2020

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires 2020 de la Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante.

19-11-7484

ADOPTÉ

5.6 Calendrier des séances de 2020

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le calendrier des séances RÉGULIÈRES 2020 comme suit :

JANVIER	Le lundi 13 janvier 2020
FÉVRIER	Le lundi 3 février 2020
MARS	Le lundi 2 mars 2020
AVRIL	Le lundi 6 avril 2020
MAI	Le lundi 4 mai 2020
JUIN	Le lundi 1 ^{er} juin 2020
JUILLET	Le lundi 6 juillet 2020
AOÛT	Le lundi 17 août 2020
SEPTEMBRE	Le lundi 14 septembre 2020
OCTOBRE	Le lundi 5 octobre 2020
NOVEMBRE	Le lundi 2 novembre 2020
DÉCEMBRE	Le lundi 7 décembre 2020

19-11-7485

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur François Baril donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Fabrique Saint-Esprit des Pentes-Côtes nous fait parvenir une demande d'aide financière dans le cadre de la 2e édition du Rallye automobile de la Fabrique.

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 150 \$.

19-11-7486

ADOPTÉ

Le Réseau Biblio nous informe d'un concours visant à augmenter le nombre d'abonnés et nous transmet l'information sur la valeur de notre collection.

L'Union des Municipalités du Québec nous invite à adhérer à l'Union des municipalités du Québec.

Le Club Motoneige Beauce-Frontenac inc. nous demande un droit de circuler sur la 13e Rue Est.

Attendu le tracé fourni suite à notre demande, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder aux usagers du Club Motoneige Beauce-Frontenac le droit de circuler sur la 13^e Rue Est sur une distance de 100 pieds en respectant la limite de vitesse.

19-11-7487

ADOPTÉ

Le Garage Denis Bergeron enr. fait l'envoi d'une facture suite à un dégât d'eau. Cette correspondance fut transmise à notre procureur.

Le Cabinet du lieutenant-gouverneur nous fait parvenir une invitation à soumettre des candidatures dans le cadre du Programme des distinctions honorifiques pour remettre la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés, le dimanche 3 mai 2020.

7. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point à l'ordre du jour.

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Acceptation soumission - Abrasifs

ATTENDU les soumissions reçues pour l'achat d'abrasifs;

ATTENDU que la soumission la plus économique est celle de Groupe Nadeau inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Groupe Nadeau inc. pour 200 tonnes métriques d'abrasifs AB-10 au coût de 13,75 \$/tonne métrique (redevances municipales et livraison incluses).

Une autre soumission avait été reçue à un coût plus élevé.

19-11-7488

ADOPTÉ

8.2 Demande d'aide financière au programme FIMEAU

Attendu que :

la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui

s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu que :

la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de Biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;

la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

la municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;
la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU.

19-11-7489

ADOPTÉ

8.3 Nomination - Opérateur mécanicien

Attendu le poste d'opérateur mécanicien laissé vacant lors du départ à la retraite de monsieur Clément Vachon et la candidature reçue de monsieur Alain Gilbert pour ce poste, il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher monsieur Alain Gilbert au poste d'opérateur mécanicien.

19-11-7490

ADOPTÉ

8.4 Affichage d'un poste d'auxiliaire

ATTENDU l'ouverture récente de postes permanents ayant été comblés par des employés auxiliaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le consultant en ressources humaines, Marc-André Paré, de procéder à l'affichage d'un poste d'auxiliaire.

19-11-7491

ADOPTÉ

8.5 Approbation des coûts : Amélioration du réseau routier

ATTENDU la confirmation d'une subvention pour des travaux d'amélioration du réseau routier municipal;

ATTENDU qu'un rapport est à compléter pour recevoir ladite subvention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu unanimement :

- Que le Conseil municipal d'East Broughton approuve les dépenses pour les travaux exécutés 54 127.03 \$ pour un montant subventionné de 25 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

19-11-7492

ADOPTÉ

8.6 Acceptation offre de service WSP - Assistance TECQ et FIMEAU

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de WSP relative à de l'Assistance pour nos demandes d'aide financière TECQ et FIMEAU et ce, pour des honoraires anticipés de 1750 \$ plus taxes.

19-11-7493

ADOPTÉ

9. URBANISME

Aucun point à l'ordre du jour.

10. INCENDIE

Monsieur Marco Bernard déclare son intérêt et se retire de la salle à 19 h 53.

10.1 Autorisation - Mise en vente portion de terrain et bâtisse du 4278, route 112

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à entreprendre les procédures relatives à la mise en vente d'une portion de terrain et la bâtisse du 4278, route 112.

Les conditions seront inscrites sur l'avis public, la mise minimum devra être de 120 000 \$. Un avis sera publié dans le Courrier Frontenac, sur les médias sociaux et le site web de la Municipalité.

19-11-7494

ADOPTÉ

Monsieur Marco Bernard réintègre l'assemblée à 19 h 54.

10.2 Formations des pompiers en 2020

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité d'East Broughton désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité d'East Broughton prévoit la formation de :

- 2 pompiers pour le programme Pompier I
- 4 pompiers pour le programme Autopompe
- 6 pompiers pour le programme Décarcération
- 3 pompiers pour le programme Véhicule d'élévation
- 1 officier pour l'Examen Officier 1 et
- 1 officier pour Instructeur Autopompe

au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Appalaches en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Appalaches.

19-11-7495

ADOPTÉ

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

Quelques questions furent posées relativement, entre autres :

- Eau jaune secteur 4^e Rue Ouest
- Travaux à faire face au 281, 13^e Rue Est
- Démission de la directrice des travaux publics
- Travaux sur la 10^e Avenue Sud
- Signalisation 13^e Rue Est
- Gestion des fosses septiques
- Dépôt à neige
- Compteurs d'eau
- Budget 2018
- Entretien abri postal de la 13^e Rue Est
- Rencontre avec Sacré-Cœur-de-Jésus pour les loisirs
- Convention collective
- Vente du 4278 route 112

12. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 2 décembre à 19 h 30.

Veillez prendre note que la séance du budget aura lieu le 18 décembre plutôt que le 9 décembre tel que mentionné sur le calendrier municipal.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h 56.

19-11-7496

ADOPTÉ

François Baril, maire

Manon Vachon, directrice générale et
secr. trésorière